



www.lenivot.net

VOS CONTACTS

Formation en alternance

02 98 81 11 21

ufalenivot@lenivot.net

L'École du Nivot est reconnu Organisme de Formation enregistré sous le n° 53290978029.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



Le CQP conducteur d'agroéquipements est une formation professionnelle coordonnée régionalement par un comité de pilotage animé par la CPRE Agriculture et Entrepreneurs du Territoire Bretagne

CQP Conducteur d'agroéquipements



Devenez conducteur d'engins agricoles



● OBJECTIF DE LA FORMATION

Devenir chauffeur qualifié en entreprise de travaux agricoles et avoir la capacité d'évoluer vers une prise de responsabilités

● DURÉE

490 heures à l'École du Nivot + 840 heures en entreprise

● PUBLICS

- personnes en reconversion voulant accéder rapidement à des emplois sur le territoire
- salariés agricoles souhaitant gagner en technicité pour évoluer dans leur métier
- personnes souhaitant se spécialiser après leur formation initiale

● CONDITIONS D'INSCRIPTION

- avoir le BAC et une expérience minimale en agroéquipement ou un domaine similaire
- avoir un contrat avec une entreprise
- participer à la commission de recrutement avec les professionnels du secteur

Le CQP Conducteur d'Agroéquipements

● DIPLÔME PRÉPARÉ

CQP Conducteur d'Agroéquipements, certification de niveau 4, appartenant à l'Entrepreneur du territoire France. Certificat En cours d'enregistrement au RNCP.

● ÉVALUATION

- évaluations écrites notées des 5 blocs
- présentation d'un rapport technique à un jury professionnel et entretien d'explicitation
- épreuve pratique devant le jury professionnel : vue en cours de formation, tirée au sort
- obtenir une moyenne générale de 12/20 au terme de la formation et la validation du jury

● POURSUITE DE PARCOURS

Le CQP CA est destiné à une entrée directe dans l'emploi. Cependant, des qualifications complémentaires peuvent être visées : hydraulique, habilitations électrique, mécanique moteur, etc.

● LES MÉTIERS

Conducteur d'engins agricoles en ETA, CUMA ou exploitations agricoles, évolution possible vers des responsabilités de chef d'équipe, travail en concession de matériel agricole, en atelier de mécanique agricole



➔ ENTRÉE EN FORMATION

Démarrage de la formation le premier lundi du mois de septembre

➔ LIEU

École du Nivot - Le Nivot - 29590 Lopérec

➔ TARIF ET FINANCEMENT

Coût pédagogique financée à 100 % via l'opérateur de compétences OCAPIAT : plan de formation des entreprises, contrat de professionnalisation

Restauration possible le midi au self à la charge de l'apprenant. Tarif : nous contacter selon votre situation

Pour les mineurs, possibilité de logement. Tarif : nous contacter selon votre situation

➔ SATISFACTION DES PARTICIPANTS

✓ 100 % juge satisfaisant la qualité de la formation en 2023

➔ RÉSULTATS À L'EXAMEN

✓ 75% de réussite en 2022

✓ 72 % de réussite en 2023

● CINQ BLOCS DE COMPETENCES

- bloc 1 : Assurer les opérations de récolte à partir d'automoteur agricole
- bloc 2 : Réaliser les travaux mécanisés sur cultures à partir d'outils attelés trainés
- bloc 3 : Réaliser les travaux mécanisés sur cultures à partir d'outils attelés portés
- bloc 4 : Organiser et assurer la maintenance de 1e niveau des matériels et équipements
- bloc 5 : Gérer la maintenance de 2e et 3e niveau d'un parc de matériels agricoles

Des **modules complémentaires** :

- prévenir les risques professionnels, alerter et secourir, prévention incendie
- Agronomie et conduite des cultures
- Communication professionnelle

● AVANTAGES du CQP CA

- une formation pratique en alternance favorisant l'insertion dans l'emploi
- une formation rémunérée
- un appui pour trouver une entreprise d'accueil par l'École du Nivot, les ANEFA et Entrepreneurs du territoire
- des offres d'emploi accessibles directement en sortie de formation via les ANEFA de Bretagne

Nos formations et nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour toutes informations, nous contacter au 02 98 81 11 21 ou à l'adresse mail ufalenivot@lenivot.net